

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

13 JANVIER 2023

Offre sur SOMFY : le groupe familial Despature franchit le seuil permettant la mise en œuvre d'un retrait obligatoire

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) a publié ce jour les résultats définitifs de l'Offre Publique d'Achat Simplifiée initiée par le groupe familial Despature, actionnaire de référence, sur les actions SOMFY.

À l'issue de l'Offre clôturée le 12 janvier 2023 et tel que publié dans l'avis de résultat de l'AMF, le groupe familial Despature détient 87,49% du capital et 92,08% des droits de vote de SOMFY¹.

Au total, 5 020 213 actions ont été apportées à l'Offre qui s'est déroulée du 22 décembre 2022 au 12 janvier 2023.

Comme annoncé dans un communiqué publié ce jour, le groupe familial Despature, au travers de ses sociétés J.P.J.S. et JP 3, va demander à l'AMF la mise en œuvre d'une procédure de retrait obligatoire.

L'avis de résultat publié par l'AMF est disponible sur son site (www.amf-france.org).

PROFIL

Fondé en 1969 en France, et présent aujourd'hui dans 59 pays, SOMFY est le leader mondial de l'automatisation des ouvertures et des fermetures de la maison et du bâtiment. Pionnier de la maison connectée, le Groupe innove en permanence pour un habitat offrant à ses utilisateurs confort, bien-être et sécurité et s'engage pleinement en faveur d'un développement durable. Depuis plus de 50 ans, SOMFY place l'automatisation au service de l'amélioration des cadres de vie et s'engage à créer des solutions fiables et durables, qui font avancer le mieux vivre et le bien-être pour tous.

CONTACTS

Shan : Aliénor Kuentz : +33 (0)6 28 81 30 83 / Alexandre Daudin : +33 (0)6 34 92 46 15

¹ En incluant les 2 547 558 actions auto détenues par la société SOMFY, le concert détient 94,38% du capital et 96,31% des droits de vote théoriques de la société.